



changement garde enfants

Par **MAT93**, le 22/11/2021 à 11:11

Bonjour,

Je suis séparé depuis 3 ans de mon ex-compagne avec qui je suis toujours pacsé. Nous avons 2 enfants de 4 et 9 ans, nous avons la garde alternée depuis notre séparation que nous avons décidé ensemble, sans intervention de qui que ce soit, ni accord écrit. Notre PACS n'est pas encore dissous mais, ayant rencontré quelqu'un, je voudrai dissoudre le PACS et changer le mode de garde et ne plus être en garde alternée et ne les prendre qu'1 week end sur, 2 + la moitié des vacances comme la grosse majorité des pères.

Est-ce que cela est possible ou cela risque d'être compliqué, vu que leur mère ne va certainement pas être d'accord pour s'arranger à l'amiable ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le 22/11/2021 à 11:17

Bonjour

Vous n'avez qu'une solution

En cas de séparation des parents, le droit de visite et d'hébergement peut être fixé par un accord entre les parents ou par le juge aux affaires familiales.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>

Par **MAT93**, le 22/11/2021 à 12:05

oui mais es ce que ma demande a des chances d'etre accpetée par le juge ou pas?

Par **Tisuisse**, le 22/11/2021 à 12:48

Bonjour,

Oui mais attendez-vous à des réticences très fortes de la part de la maman ET à devoir lui payer une pension alimentaire.

En attendant, avez vous, l'un et l'autre, sondé vos enfants pour savoir ce que, eux, souhaitaient ? Il serait bon de leur demander leur avis, non ?